Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

# Qui commande chez Maïsadour Semences, propriétaire du maïs transgénique T25 ?

Par Christophe NOISETTE

Publié le 10/11/2010, modifié le 29/10/2026

En juillet 2010, Maïsadour Semences a fait inscrire au catalogue français des variétés autorisées, deux maïs génétiquement modifiés T25. Cet événement T25 était déjà autorisé à la culture sur le territoire européen mais n'avait pas été cultivé, faute d'inscription à un catalogue national. C'est donc chose faite depuis juillet, et techniquement rien ne s'oppose plus à la mise en culture en plein champ de ce maïs transgénique, en France et sur l'ensemble du territoire européen. Mais qui est Maïsadour Semences ?

Maïsadour Semences est une société anonyme avec deux actionnaires : le groupe Maïsadour et Syngenta Seed. Le site Internet de Maïsadour fait la part belle à son côté coopératif... Le nom

complet est en lui-même significatif : « groupe coopératif Maïsadour ». Cependant, le site le précise : *« Le Groupe Coopératif Maïsadour est (…) aujourd'hui composé de la coopérative et d'une trentaine de filiales ou partenaires »*. Autrement dit l'aspect « coopérative » est plus que minoritaire.

L'autre actionnaire, Syngenta Seed, est une entreprise largement impliquée dans le développement des OGM. D'autre part, Maïsadour Semences travaille en lien étroit avec Bayer CropScience. Par exemple, certaines des semences de maïs de Maïsadour sont livrées déjà traitées avec l'herbicide Poncho 600 de Bayer, un herbicide total et systémique. Le maïs T25 a été quant à lui génétiquement modifié pour tolérer le glufosinate d'ammonium, une molécule vendue également par l'entreprise Bayer... Enfin, Marie Pons, de Maïsadour Semences, a affirmé à *Inf'OGM* n'avoir pas *« d'objectif de développement, de commercialisation, du moins à moyen terme »* en France, c'est-à-dire dans les deux prochaines années. Elle a tout de même précisé que *« pour le moment, ce T25 n'a pas d'intérêt commercial, car le glufosinate d'ammonium est interdit sur maïs. On respecte cette barrière commerciale. Mais si le dossier d'homologation de cette molécule évolue… On se prépare »*. Maïsadour Semences a cependant d'autres débouchés immédiats importants pour ses semences, par le biais de ses nombreuses filiales, implantées dans 35 pays.

Récemment, les sociétés Maïsadour, Bayer CropScience, le Crédit Agricole Aquitaine, la Safer (qui est une société anonyme qui gère les terres agricoles en France...) et Euralis ont créé la Fondation pour une Agriculture Durable en Aquitaine [1], fondation placée sous l'égide de la Fondation de France. Les OGM seront-ils proposés comme des nouveaux outils au service de l'agriculture durable ? Dans une interview à Objectif Aquitaine [2], Thierry Blandinières, directeur général du Groupe Maïsadour, donne des éléments de réponse. Dans un discours alambiqué, il évoque le désir des consommateurs qui *"rejettent les OGM"*, souhait *« qu'il faut accepter »*, critique Monsanto - un peu d'anti-américanisme, ça passe toujours - mais introduit l'idée que *« la solution OGM a quand même quelques atouts : moins de pesticides notamment [...], un rendement amélioré à l'hectare de 10 à 20 % »* [3], et qu'en plus, , *« depuis dix à quinze ans, aux États-Unis, on n'a observé aucun dommage »*. Cet argument nous aussi semble particulièrement fallacieux, comme nous l'avons aussi montré [4]. L'interview se termine sur une note positive (pour ne pas dire positiviste) : *"Moi, je suis pour le progrès, il faut faire confiance à la science"*. Mais quelle science ? Quel progrès ? Un discours éculé, qui n'incite pas à croire les chargés de com' du groupe et de l'AGPM quand ils affirment que l'inscription au catalogue de deux variétés de maïs transgénique T25 n'est que symbolique [5] et que *« c'était important pour Maïsadour d'aller jusqu'au bout de la procédure, et de montrer qu'on n'avait pas fait tout ce travail de sélection pour rien »*, comme nous l'a précisé Marie Pons.

[1] http://www.maisadour.eu/

[2] http://www.objectif-aquitaine.com

[3] mais voir la critique d'*Inf'OGM* sur cet argument, notamment l'article : ETATS-UNIS - Les PGM n'augmentent pas les rendements

[4] OGM : 13 ans que les étasuniens en mangent... et même pas malades !

[5] Où en est-on en France du moratoire sur le maïs transgénique ?

Adresse de cet article : https://infogm.org/qui-commande-chez-maisadour-semences-proprietaire-du-mais-transgenique-t25/